
Assemblée générale du samedi 4 octobre 2025 – 10h00-11h00

Secrétaires présents :

Gayle ADAMS (Coisins) – Fabienne ALLAIRE (Tolochenaz) – Melinda BECK (Cudrefin) – Cécile BETTEMS (Perroy) – Christine BONGARD (Vinsel) – Valérie BORGOGNON (Yverdon) – Monique BURI (Rossinière) – Isabelle CAPT (Montcherand) – Anita COCHARD (Villars-Sainte-Croix) – Sarah DEBEULBEISS (Roche) – Carole DIND (Vevey et La Tour de Peilz) – Chantal DIND (Bussigny) – Suna FLÜELI (Saint-Sulpice) – Fanny GANTIN (Etoy) – Fabienne GHEZA (Epalinges) – Philippa KING ROJO (Servion) – Florian MAGNIN (Gimel) – Françoise MESSER (Le Chenit) – Céline MORIER (Montreux – Corsier) – Béatrice PIGUET JAQUIER (Valeyres-sous-Ursins) – Olivier RAPIN (Chessel – Montreux) – Alexandra SCHORDERET (Treykovagnes) – Laurence SIMONETTI (Epalinges) – Karine TEIXEIRA FERREIRA (Gland) – Myriam TINOUCH STUCKI (Château d'Oex) – Nathalie VUILLE (Nyon) – Catherine WEBER HUSSEIN (Ogens) – Ariane WUNDERLI (Blonay Saint-Légier) – Danielle MENOUD (Chavannes-près-Renens)

Invités :

Monsieur Nicolas HENCHOZ, Président du Conseil de Château-d'Oex – Mesdames Joëlle WERNLI et Stéphanie MICHEL (Collaboratrices de la DGAIC) ; Stéphanie ANDRZEJCZAK (Collaboratrice de l'UCV).

Lieu : Salle du Conseil communal – Château-d'Oex

Date : 04.10.2025

Début et fin de la séance : 10h15 – 11h00

Ordre du jour de la séance du 04.10.2025.**1^{er} acte.** Opérations annuelles (première partie)

1. Opérations préliminaires : accueil par les Autorités de Château d'Oex
2. Opérations réglementaires
 - a. désignation des scrutateurs ;
 - b. adoption du PV de l'AG 2024 ;
 - c. rapport d'activité 2024-2025 ;
 - d. rapport financier, comptes 2024-2025, et rapport des vérificateurs aux comptes ;
 - e. Budget 2025-2026
3. Opérations réglementaires (seconde partie)
 - f. élections statutaires
 - i) des membres du Comité
 - ii) du président
 - iii) des contrôleurs des comptes,
 - g. missions 2025-2026 ;
 - h. cotisations 2025-2026. Proposition du Comité : maintien à CHF 50.-; Membres passifs à CHF 10.-
4. Propositions individuelles et invitation pour l'année prochaine

2^{ème} acte : partie principale :

Apéritif / présentation es.Législative / Ateliers d'échanges

1. Opérations préliminaires : accueil des Autorités de Château d'Oex

Monsieur Florian MAGNIN (Gimel), président, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à cette 12^{ème} assemblée générale.

La parole est donnée à **Monsieur Nicolas HENCHOZ**, Président du Conseil communal de Château-d'Oex qui parle du patrimoine de sa région. Il souligne le rôle indispensable des secrétaires.

2. Opérations réglementaires (première partie)**a. Désignation des scrutateurs**

Madame Nathalie VUILLE (Nyon) – Madame Fabienne ALLAIRE (Tolochenaz)

b. Adoption du PV de l'AG 2024

Monsieur Florian MAGNIN (Gimel), président, propose la lecture partielle du procès-verbal, ce qui n'est pas retenu. La parole n'est pas demandée, le PV est adopté à l'unanimité.

c. Rapport d'activité 2024-2025

Monsieur Florian MAGNIN (Gimel), président, donne explications de son rapport (annexe 1) qui a été envoyé à tous.

Le rapport annuel n'appelle pas de question de la part de l'Assemblée. Il est accepté à l'unanimité.

d. Rapport financier, comptes 2024-2025, et rapport des vérificateurs aux comptes

Madame Fanny GANTIN (Etoy), trésorière, lit le rapport financier annuel (annexe 2). Elle donne le nombre de communes membres : 167 (+ 2 membres passifs). Le bénéfice de l'année 2024-2025 se monte à CHF 3'250.19.

Madame Françoise MESSERT (Le Chenit), vérificatrice des comptes, lit le rapport de l'organe de contrôle (annexe 3) qui propose d'accepter les comptes tels que présentés.

Ni les comptes, ni le rapport des vérificateurs n'amènent de question, ou commentaire.

Les comptes 2024-2025 sont approuvés à l'unanimité.

La décharge en est donnée au Comité et à l'organe de contrôle à l'unanimité.

e. Budget 2025-2026

Un budget 2025-2026 prévisionnel est présenté à l'Assemblée conformément à ce que prévoient les statuts de l'Association (annexe 4). Les formations seront facturées à prix coûtant. Le coût effectif de chaque formation n'est pas identique selon la rémunération de l'intervenant et le site retenu. Le montant facturé aux participants est toutefois lissé de façon à proposer des modules de formations à des prix uniformes.

Le budget est déficitaire car certaines formations nous coûtent davantage en raison de la rémunération des intervenants externes et l'AG 2025 présente un coût important (10^e anniversaire et délocalisation). **Madame Myriam TINOUCHE (Château d'Oex)** remercie pour le prix accessible des formations.

Pause à 10h40 pour voir passer la désalpe – retour 10h47.

Vote sur le budget : tous les membres l'acceptent à l'unanimité.

3. Opérations réglementaires (seconde partie)

f. Élections statutaires

i. des membres du Comité :

Le Comité incorpore se porte candidat à sa réélection :

**Madame Carole DIND (Vevey et La Tour-de-Peilz),
Madame Fanny GANTIN (Etoy),
Madame Fabienne GHEZA (Épalinges),
Monsieur Florian MAGNIN (Gimel),
Madame Danielle MENOUD (Chavannes-près-Renens),
Madame Céline MORIER (Montreux, Corsier-sur-Vevey et Blonay-Saint-Légier).
Madame Valérie BORGOGNON (Yverdon-les-Bains)**

Il est demandé si un/e secrétaire de Conseil général aimerait rejoindre le Comité, sans succès. Il n'y a pas d'autre candidature.

Le Comité est élu à l'unanimité et applaudi.

ii. du président

Monsieur Florian MAGNIN (Gimel), président sortant, est présenté au poste de président par **Madame Danielle Menoud (Chavannes-près-Renens)**. Il n'y a pas d'autre candidature. Il est élu tacitement et applaudi.

iii. des contrôleurs des comptes

Madame Françoise MESSERT (Le Chenit) et **Madame Cécile BETTEMS (Perroy)** sont vérificatrices, **Madame Anita COCHARD (Villars-Sainte-Croix)** devient suppléante. Ces personnes sont élues tacitement. **Madame Melinda BECK (Cudrefin)** sera candidate pour l'an prochain.

g. missions 2025-2026

Il y a plusieurs projets en cours que le Comité entend poursuivre :

- Un catalogue des formations sera mis en ligne (initiation de base, archivage, droits d'initiative des Conseillers, prise de PV, etc.) ;
- Formation : Introduction à l'IA (le 5 novembre 2025 à Montreux).

h. cotisations 2025-2026

Monsieur Florian MAGNIN (Gimel), président, explique qu'au vu de la situation financière équilibrée de l'Association, le Comité propose le maintien d'un montant de CHF 50.- pour les membres actifs et de CHF 10.- pour les membres passifs pour la prochaine année. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Madame Fabienne ALLAIRE (Tolochenaz) sera retraitée l'année prochaine. Elle félicite le travail du comité et le remercie.

Madame Myriam TINOUCHE (Château d'Oex) demande si c'est la commune ou elle-même qui doit payer la cotisation. Cette question est récurrente. Il lui est répondu qu'en général les communes prennent en charge la cotisation.

Madame Melinda BECK (Cudrefin) demande si les suppléantes payent la cotisation. Il lui est répondu que la cotisation est par commune.

Madame Christine BONGARD (Vinzell) demande si le suppléant doit être inscrit. Il lui est répondu par l'affirmative.

4. Propositions individuelles

Madame Françoise MESSERT (Le Chenit) félicite le comité, car en 10 ans ça ressemble à une gestion professionnelle.

Elle fait une proposition à présenter à l'AG 2026 : quantifier le nombre d'heure que représente le « travail » du comité.

Elle propose que l'assemblée vote en 2026 sur une rémunération du comité. Afin que le travail du comité soit reconnu financièrement.

Enfin, elle propose que la cotisation soit calculée en fonction d'une clé de répartition plus adéquate, soit au prorata du nombre d'habitants.

Applaudissements.

Monsieur Olivier RAPIN (Chessel – Montreux) aimerait que le poste de secrétaire du Conseil soit professionnalisé en vue du changement de législature.

Madame Ariane WUNDERLI (Blonay-Saint-Légier) trouve que le fait d'avoir une suppléance peut soulager la fonction de secrétaire.

Madame Melinda BECK (Cudrefin) demande comment et si les communes non-membres ont été contactées. Il lui est expliqué que des flyers et une campagne de mails aux communes (Greffes, Présidents) avait été faite en début de législature. Celle-ci sera reconduite avant le début de la prochaine. De plus, une newsletter est envoyée à tous les secrétariats. Certains préfets organisent des rencontres avec leurs secrétaires et présidents et en parlent à ce moment-là. Mais, ce n'est pas le cas dans tous les districts.

Madame Alexandra SCHORDERET (Treycovagnes) demande si le canton ne pourrait pas s'en charger. Il lui est répondu que ce n'est pas de son ressort, mais parfois notre association est mentionnée par la DGAIC.

Madame Myriam TINOUCH (Château-d'Oex) émet le vœu que le règlement type des Conseils soit écrit en langage épïcène. **Madame Joëlle WERNLI (DGAIC)** répond que cette problématique a déjà été abordée et qu'elle a rencontré plusieurs difficultés. Madame Myriam TINOUCH (Château-d'Oex) demande si l'association pourrait sonder ses membres pour savoir si c'est une majorité de communes qui le souhaite. Le comité en discutera.

Date de la prochaine assemblée générale

<u>Décision :</u>	À l'unanimité, les membres présents notent que l'Assemblée générale 2026 aura lieu le mercredi 30.09.2026 à 19h00 dans un lieu qui sera défini ultérieurement.
-------------------	--

Monsieur Florian MAGNIN (Gimel), président, réitère ses remerciements aux autorités communales de Château-d'Oex et clôt la séance. Il invite l'ensemble des participants à partager un moment de convivialité autour de l'apéritif offert par la commune au Musée du Pays-d'Enhaut et du papier découpé. L'outil d'Artionet : es.Législative est présenté à l'assemblée en début d'après-midi. 5 ateliers d'échanges sont proposés pour terminer cette assemblée générale de fin de législature.

La séance est levée à 11h15.

Présidence

Florian Magnin



Trésorerie

Fanny Gantin



Secrétariat

Danielle Menoud



Membre du Comité

Fabienne Gheza



Membre du Comité

Carole Dind



Membre du Comité

Céline Morier



Membre du Comité

Valérie Borgognon



Annexe 1 :

Rapport d'activité 2024-2025

Annexe 2 :

Rapport des comptes 2024-2025

Annexe 3 :

Rapport des vérificatrices des comptes 2024-2025

Annexe 4 :

Budget pour l'année 2025-2026